

SURETE NUCLEAIRE

COMMENT NE PAS EN FAIRE TROP AU PAYS DES CHAMPIONS DU MONDE DU PESSIMISME ?

Jean-Luc Salanave

PREAMBULE

Défauts « sérieux » sur la cuve de l'EPR de Flamanville, déclaration sur les coûts d'un possible « Tchernobyl » en France, demande de moyens humains et financiers supplémentaires, « contexte préoccupant pour l'avenir » ... Les récentes déclarations anxiogènes du patron de notre ASN¹ ne manquent pas de surprendre ceux pour qui notre nucléaire civil est une réussite technique, humaine et environnementale et une source de fierté. Elles choquent aussi ceux qui ne se reconnaissent pas dans cette image que nous donnons au monde entier de champions de la peur et du pessimisme, nous qui craignons toujours comme nos ancêtres gaulois que « le ciel ne nous tombe sur la tête » quand ce n'est pas certains nuages radioactifs. Surtout que nous montrons parfois bien peu de compassion devant les réels malheurs des autres, comme devant les destins dévastés des familles des 20.000 victimes du tsunami de Sendaï en 2011 au Japon, préférant nous lamenter sur les victimes hypothétiques qu'aurait pu provoquer l'accident nucléaire de Fukushima qui s'en est suivi et sur le nuage radioactif qui aurait pu affecter notre petite santé à 10.000 kilomètres de nos amis japonais.



Nous sommes tous concernés par la sûreté nucléaire : ASN, exploitants, médias, citoyens. Mais chacun doit rester dans son rôle. Et concernant nos petits-enfants, ce n'est pas en leur léguant nos peurs, souvent irrationnelles et médiatisées comme celle du nucléaire, ni même en « sortant du nucléaire », que nous les rassurerons dans un monde où plus de 60 nouveaux réacteurs sont désormais en construction et où tant de pays choisissent de faire du nucléaire une source majeure de leur énergie de demain et de la lutte contre le changement climatique.

Voici une réflexion sur notre pays, qui a déjà largement réussi sa transition énergétique dé-carbonée, mais qui, à la surprise des pays plus optimistes que le nôtre, (i) fait un complexe vis-à-vis de ses propres réussites, individuelles ou collectives, et (ii) semble craindre l'idée du risque plus que le risque lui-même, encouragé en cela par son ASN, et des médias tellement anxiogènes que certains en oublient parfois que leur rôle est d'abord d'informer objectivement et donc aussi de rassurer.

NUCLEAIRE ET PRINCIPE DE PRECAUTION

Le français moyen est-il cette autruche (naturellement radioactive) qui enfouit sa tête dans le sol (par nature radioactif) pour se protéger de la radioactivité ?

Selon l'IRSN², l'irradiation médicale du français moyen est environ 40 fois plus élevée que la totalité des rayonnements reçus de l'industrie nucléaire : le nucléaire civil et militaire (résidus de Tchernobyl et Fukushima inclus) représente moins de 1% de nos 4,1 millisieverts annuels (mSv) ; la radioactivité naturelle en représente 58% (2,5 mSv) et l'exposition nucléaire médicale 41% (1,6 mSv). Et pourtant qui aura l'idée de fermer des hôpitaux plutôt que des centrales nucléaires !? Et si un nouvel hôpital



¹ ASN : autorité de sûreté nucléaire

² IRSN : institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

devait ouvrir à Flamanville qui aurait l'idée, pour limiter la dose totale, de fermer au préalable un vieil hôpital de la région de Fessenheim ? C'est pourtant ce que nous nous apprêtons à faire avec le nucléaire !

De nombreuses voix commencent à s'élever pour dénoncer certaines interprétations du principe de précaution inscrit en 2005 dans la charte environnement de notre Constitution. En 2010 une évaluation parlementaire concluait déjà à la nécessité d'un nouveau texte, insistant sur le besoin de « proportionnalité au risque » et sur le caractère provisoire des mesures de précaution. Dans le nucléaire combien de coûteuses mesures provisoires deviennent « définitives » même si elles sont devenues inutiles une fois le risque maîtrisé ?

Afin que ce grand principe de précaution ne dérive vers un principe d'anxiété et d'inaction, certains pays, comme les USA, lui préfèrent un principe de prévention constructive basée sur les « lessons learnt ». D'autres, y compris en France, proposent un principe d'innovation responsable, mieux à même de protéger notre planète et les générations futures sans priver égoïstement ces dernières du bien-être et des solutions que le progrès nous a offert et qu'il continuera à leur apporter demain.

Toute l'histoire des progrès du nucléaire civil atteste que la gestion des risques par la recherche de solutions (prévention) plutôt que par la seule précaution du « sauve qui peut » ou du « arrêtons tout » a été un des moteurs majeur d'amélioration de la sûreté et du respect durable de notre planète et de la vie. La peur du risque est légitime, à condition qu'elle inspire non pas immobilisme ou reculades mais progression, amélioration et une meilleure maîtrise basée sur l'expérience.

OUI, LE PRINCIPE DE PRECAUTION PEUT FAIRE DES VICTIMES

A Fukushima, les autorités nippones, comme les autorités sanitaires internationales, reconnaissent désormais que ce sont les évacuations, excessives et prolongées, et non la radioactivité, qui sont responsables de la mort de plus de 2000 personnes qui ont succombé à divers stress post-traumatiques liés à leur déracinement (dont plusieurs suicides). Ces personnes seraient vivantes aujourd'hui si elles étaient restées dans leurs villages, comme celles qui ont bravé les ordres d'évacuation. Elles n'auraient été exposées qu'à des doses de 50 mSv/an, voire même 20 mSv/an, doses bien inférieures à celles prédites par précaution par les experts et bien inférieures aussi à celles, naturelles, qui existent dans plusieurs régions du monde, sans effet sanitaire négatif.

Même Jacques Repussard, ex-Directeur de l'IRSN, reconnaît que le principe de précaution peut s'avérer nuisible. Il affirme qu'il faut avoir le courage de tirer les leçons de Fukushima et que si un accident survenait en France « des décisions administratives fondées sur une démarche de précaution purement radiologique pourraient entraîner un transfert de risques, avec des conséquences psychosociales, sanitaires et économiques élevées, au final bien plus lourdes que celles de l'impact radiologique ». Cette approche raisonnée contraste avec les propos exagérément alarmistes de Pierre-Franck Chevet Président de l'ASN sur un possible scénario d'accident en France, propos malheureusement politiquement corrects pour une certaine classe politique inspirée par EELV³ ou simplement adepte d'un principe de précaution maximal, car redoutant, par manque de courage, de possibles procès pour mise en danger de la santé.

Autre exemple de victimes, celles du principe de précaution à la mode allemande : peu confiante en son industrie nucléaire l'Allemagne préfère revenir au charbon et au lignite. Or une étude récente dénombre 22.000 décès par an provoqués par la pollution massive qu'ils provoquent (dont plus de 4.000 décès en Allemagne, et environ 1.000 en France, qui reçoit jusqu'en Ile de France les particules de charbon allemand portées par les vents d'Est).

La ministre allemande de l'environnement Mme Hendrix pousse même « son » principe de précaution jusqu'aux limites du ridicule quand elle se permet de demander à la France de fermer

³ EELV : Europe écologie les vert

ses centrales nucléaires frontalières, centrales qui font zéro victime mais qui présenteraient un « risque potentiel », sans accorder aucune considération à la demande que lui a adressé l'association *Sauvons le Climat* de fermer les centrales à charbon allemandes, dont la nocivité est avérée.

Autre exemple de ce fanatisme idéologique anti-nucléaire primaire ridicule, la plainte d'une élue de Genève (soutenue par une avocate française qui a choisi de gagner sa vie sur les peurs environnementales de ses concitoyens) à l'encontre d'une hypothétique pollution des eaux du Rhône par la centrale de Bugey (par ailleurs bien moins âgée que la centrale suisse de Beznau doyenne mondiale), oubliant en passant que le Rhône coule vers la France et non pas vers Genève.

La peur sans la raison est mauvaise conseillère, et elle fut responsable de décisions parfois désastreuses ; comme, par exemple, l'interdiction trop hâtive et mal contrôlée du DDT pendant plus de 30 ans, interdiction qui a causé la mort de plus de 50 millions de personnes de la malaria, avant que le DDT ne soit réintroduit de façon raisonnée en 2004, faisant ainsi redescendre de plus de 3 millions à moins de 1 million par an le nombre de décès dus au paludisme dans le monde.

SURETE NUCLEAIRE

La sûreté nucléaire n'échappe pas à ce risque de dérive. Le principe de précaution y a pris la forme du principe ALARA (« as low as reasonably achievable », « aussi bas que raisonnablement faisable »).

Jusqu'où faut-il pousser les efforts et des dépenses de sûreté nucléaire ? Où faut-il s'arrêter ? Faut-il seulement s'arrêter ? La France, qui se veut exemplaire, semble pour nombre d'observateurs nationaux et internationaux se heurter aujourd'hui à cette « limite du raisonnable » du principe ALARA, sanitaire, écologiquement et aussi économiquement.

Il suffit pour s'en convaincre d'observer les déboires commerciaux à l'export de notre réacteur EPR (le plus sûr du monde), nombre de pays lui préférant des réacteurs concurrents bien moins chers.

Comment ne pas réagir aux déclarations anxieuses du patron de notre autorité de sûreté nucléaire à propos des anomalies « sérieuses » des taux de carbone qui dépassent 0,3% en certains points de l'une des cuves acier les plus robustes jamais construites, celle du réacteur prototype EPR de Flamanville. Plus qu'un défaut de fabrication, il semble en effet ne s'agir que d'un non-respect local d'une nouvelle réglementation ESPN (Equipements Sous Pression Nucléaires) encore jamais appliquée en France, n'ayant d'équivalent nulle part ailleurs au monde, et dont la justification n'est pas démontrée. Et puis l'ASN et les médias doivent-ils mêler le français moyen déjà anxieux par nature à une telle discussion d'experts ?

Est-il raisonnable d'avoir imposé au réacteur RHF (réacteur de recherche à haut flux de Grenoble) des renforcements sismiques à un niveau tel que, alors que la ville Grenoble serait totalement en ruine après un tel séisme, le réacteur encore debout serait en parfait état de marche ? Voudrait-on que la population puisse s'y réfugier ? !

Est-il admissible d'entendre l'ASN affirmer péremptoirement qu'après l'EPR les réacteurs de génération IV n'auraient d'intérêt que s'ils présentaient un saut manifeste en matière de sûreté ? Comme si des avantages au plan économique, ou de l'efficacité, ou de la durabilité vis-à-vis de l'environnement et des ressources ne présentaient pour la société aucun intérêt.

Autre exemple d'excès de zèle : pourquoi la France est-elle un des rares pays à continuer à refuser les seuils de libération (ou d'exemption) sur les niveaux de radioactivité les plus bas, ceux qui font partie de notre vie de tous les jours et de la nature qui nous entoure ? Résultat, on « invente » dans ce pays des déchets nucléaires qui n'en sont pas, qui ne présentent aucun risque sanitaire et dont le seul défaut est d'avoir séjourné dans une installation nucléaire ! Selon ce critère, les 120

becquerels par kilo de radioactivité naturelle que contiennent les êtres humains devraient faire de chacun de nous un « déchet nucléaire » ! Quand il s'agit des faibles doses notre sûreté nucléaire ne frise-t-elle pas le ridicule comme le pensent nombre d'observateurs étrangers ?

Pire, plutôt que de reconnaître les dérives possibles de cette logique ALARA souvent excessive et toujours coûteuse, nous continuons même à l'étendre à des domaines injustifiés. Par exemple : prenant enfin conscience que la Nature elle-même est plus radioactive que certains « déchets nucléaires » on est en train de s'attaquer au radon, gaz radioactif naturel, qui dépasse depuis la nuit des temps plusieurs centaines de becquerels par mètre cube d'air respiré dans nos régions de Corse, de Bretagne ou du Limousin. Une réglementation franco-française est même en train de se mettre en place pour limiter les niveaux de radon dans les lieux publics et les écoles⁴ ; tandis que dans d'autres pays, en Autriche ou aux USA, les gens vont faire des cures de radon dans des stations thermales ou des anciennes mines désaffectées, pour profiter des bienfaits pour leur santé de ce gaz radioactif naturel et de ses effets d'hormèse (réponse de stimulation des défenses biologiques) bien connus des médecins !

Lorsque l'ASN saisit la presse (et donc les citoyens) pour demander plus de moyens afin de garantir la sûreté du « grand carénage » de notre parc de réacteurs, elle est dans son rôle. Mais comment l'Etat et l'opinion ne s'interrogeraient-ils pas légitimement sur le bien-fondé d'une telle demande pour un « simple » carénage, quand les moyens en place ont été suffisants pour assurer avec succès la sûreté bien plus complexe de la conception, de la mise en service et de l'exploitation des outils que l'on souhaite prolonger. L'ASN, tout comme l'ADEME d'ailleurs, prendrait-elle l'argent des contribuables pour une énergie renouvelable !

En revanche, lorsque cette même ASN saisit la presse pour avancer une estimation exorbitante de ce que coûterait un Fukushima ou un Tchernobyl en France, elle n'est plus dans son rôle. Surtout si elle était tentée (simple hypothèse) de grossir les risques et les coûts, façon de passer le message qu'en lui accordant plus de moyens humains et financiers aujourd'hui on pourrait réduire, à moindre frais, la probabilité d'occurrence d'un coûteux accident demain.

Quand reviendra-t-on dans notre pays aux fondamentaux de la sûreté nucléaire qui ont fait l'excellence technique et environnementale de notre industrie et, un temps, un modèle pour le monde entier ?

L'ASN de 2016 permettrait-elle de réaliser et de réussir à nouveau aujourd'hui le programme nucléaire des années 1980, fierté de toute une génération ? Beaucoup en doutent.

Il faudra bien qu'un jour chacun de nous en son âme et conscience se pose la question « la sûreté jusqu'où ? ». Cette question nous devrions nous la poser sans passion, sans tabou, sans souci du « politiquement incorrect », sans peurs inutiles. Si je devais demain construire un réacteur nucléaire dans mon jardin, choisirais-je un EPR ou un Fessenheim ? Le premier pourrait coûter 4 à 5 fois plus cher que le second, mais c'est un des réacteurs les plus sûrs du monde. Le second est le plus âgé de notre parc nucléaire mais il produit un des kilowattheures les moins chers du monde et il fonctionne de façon propre et sûre depuis 40 ans sans impact sanitaire sur les heureux citoyens consommateurs que nous sommes.

Sans parler des rêves écologistes les plus fous que pourrait ruiner l'arrêt de Fessenheim, comme celui qui permettrait demain à un seul de ses deux réacteurs d'alimenter avec ses 6 térawattheures annuels 100% du trafic routier d'Ile de France si on électrifierait tout son parc d'automobiles (qui parcourent chaque jour pas moins de 100 millions de kilomètres). On mettrait ainsi fin définitivement

⁴ En imposant de nouveaux seuils sans lien avec aucun risque sanitaire avéré : 1000 becquerels par mètre cube d'air (Bq/m³), voire même 300 Bq/m³, alors que des niveaux de 50000 Bq/m³ sont mesurés dans des stations thermales européennes ou dans les mines désaffectées ouvertes aux « curistes du radon » aux Etats Unis par exemple

à la pollution atmosphérique de la capitale ; ceci dès aujourd'hui ; sans besoin de créer la centaine de kilomètres carrés de capteurs photovoltaïques équivalente (plusieurs dizaines de milliards d'€) !

Après les retours d'expérience de Tchernobyl et de Fukushima, comment peut-on dans notre pays continuer à cultiver notre culte du négatif et du dénigrement et refuser de reconnaître nos réussites comme celle, reconnue internationalement, de notre programme nucléaire ? Comment peut-on encore avoir le nucléaire « honteux » quand il y a belle lurette que nous avons abandonné nos filières de réacteurs de génération I (comme nos réacteurs au graphite, pourtant bien plus sûrs et mieux confinés que celui de Tchernobyl) et belle lurette que nous avons équipé nos 58 réacteurs de recombineurs d'hydrogène et de filtres à sables de dépressurisation, jugés superflus par les japonais, mais qui auraient évité les explosions d'hydrogène et la catastrophe nucléaire de Fukushima ?

LA LOURDE RESPONSABILITE DES MEDIAS FRANÇAIS : (POURQUOI) SONT-ILS ANTI-NUCLEAIRES ?

Chaque réalité est un mélange de positif et de négatif. Chaque mauvaise nouvelle en cache une bonne et réciproquement, la vie est ainsi faite que tout est relatif. Or, au petit jeu de la communication « voulez-vous connaître d'abord la mauvaise nouvelle ou la bonne nouvelle ? » reconnaissons que nos chers médias oublient très souvent la seconde. C'est même un oubli quasi systématique quand on parle du nucléaire. Les exemples d'omissions ne manquent pas : prenons Fessenheim.

Aucun média ne manque de rappeler que c'est notre centrale la plus âgée ; mais peu notent que c'est aussi l'une des plus « rajeunie » en termes d'investissements de rénovation de sûreté. Elle vient d'être classée comme l'une des plus sûres de France par l'ASN.

Fessenheim est dans une zone sismique (c'est la mauvaise nouvelle). Mais les bonnes nouvelles du chapitre sismique le citoyen doit fouiller pour les trouver dans les médias. Et pourtant il y en a : Fessenheim peut résister à un séisme 300 fois plus violent que celui survenu à Bâle en 1356. Autre bonne nouvelle rarement rappelée : aucun séisme n'a jamais endommagé gravement un réacteur nucléaire, pas même les pires comme, au Japon, ceux de Kobé en 1995 ou de Sendai/Fukushima en 2011. Quand à un « mini-tsunami » à Fessenheim, situé en contrebas du grand canal d'Alsace, les 60 cm d'inondation de la centrale en cas de rupture du canal ont largement été pris en compte dans son dossier de sûreté.

Autre exemple de cette désinformation anxiogène par omission sur Fessenheim : pourquoi se contenter de nous inquiéter, en oubliant de nous rassurer, sur le risque d'une fusion de cœur avec pollution de la nappe phréatique de Fessenheim, nappe qui alimente en eau potable tout le bassin rhénan ; ce serait certes une catastrophe s'il fallait évacuer la ville de Strasbourg à tout juste 60 kilomètres. Soit. Mais pourquoi ne nous rassure-t-on pas en rappelant, d'une part, que le radier de Fessenheim a été renforcé pour stopper la progression vers la nappe d'un hypothétique corium en fusion, et, d'autre part, que cette nappe se déplace vers le nord à la vitesse de 600 mètres par an et mettrait 100 ans pour atteindre Strasbourg, laissant tout le temps pour s'organiser et laissant même à une grande partie de la radioactivité le temps de disparaître d'elle-même (période de l'iode 131 : 8 jours ; celle du césium 137 : 30 ans).

Après 40 ans d'amélioration continue, l'excellence technique, économique et environnementale du nucléaire civil n'est plus à démontrer pour les connaisseurs comme pour les hommes et les femmes de notre pays qui sont fiers d'y travailler. Et les occasions de citer des bonnes nouvelles sont légion, les solutions trouvées étant bien plus nombreuses que les problèmes qui se posent. Mais une partie de l'opinion a encore un peu de chemin à faire pour se débarrasser de ses vieilles peurs.

Et dans cette croisade pour faire reconnaître les vertus du nucléaire, pour en décrire les solutions autant que les problèmes, le citoyen va avoir besoin d'alliés qui ne l'ont pas toujours aidé : les

médias. Ce sont souvent eux qui « font » l'opinion, eux qui ont le pouvoir de faire la pluie et le beau temps des baromètres de l'optimisme comme du pessimisme. Si nous français détenons toujours le triste record de champions du monde du pessimisme, nos médias nous y aident bien.

Certains sont devenus des marchands de peur qui en oublient parfois d'être marchands d'optimisme. Au point que quand les nouvelles sont (trop) bonnes il arrive à certains journalistes d'en fabriquer de mauvaises de toutes pièces, trahissant la déontologie de leur beau métier.

En témoigne l'émission Cash Investigation du 2 février 2016 qui a piégé les téléspectateurs en leur affirmant deux heures durant que « 97% des aliments consommés en Europe contiennent des pesticides »; alors que la conclusion rassurante de l'étude de l'EFSA, l'European Food Safety Agency (une autre Agence de sûreté, pas nucléaire celle-là), étude réalisée en 2013 sur 81 000 échantillons alimentaires de 27 États membres de l'UE et saluée par les autres médias européens, était en réalité que « plus de 97 % des échantillons alimentaires évalués par l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) contiennent des concentrations de résidus de pesticides qui se situent dans les limites légales autorisées, dont presque 55 % sans aucune trace détectable ». Ce genre de mensonge par omission, qui déshonore cette émission et sa journaliste vedette, n'est fort heureusement pas la règle, mais il illustre l'exploitation navrante de notre addiction au pessimisme.

Il ne s'agit pas de bannir les mauvaises nouvelles, indispensables pour s'indigner, agir et corriger, mais il s'agit d'informer de façon objective, de fournir la bonne nouvelle qui se cache derrière chaque mauvaise, de donner la raison de craindre mais aussi la raison d'espérer. Mesdames, Messieurs les journalistes nous attendons de vous que vous nous rendiez heureux avec un «h», pas avec un «p».

SUR QUI REPOSE L'EDIFICE DE LA SURETE ? AVANT TOUT SUR LES EXPLOITANTS NUCLEAIRES

Oui, cela paraît évident, mais encore faut-il le rappeler car, contrairement à ce que certains pourraient penser, la sûreté nucléaire ne repose pas sur l'ASN, ni sur les pouvoirs publics, encore moins sur les laboratoires indépendants pro- ou anti-nucléaires de surveillance de la radioactivité, ni sur EELV. Ceux qui « font » la sûreté, ce sont les exploitants des installations nucléaires.

Dans notre pays, chaque exploitant d'une nouvelle INB (installation nucléaire de base) définit ses règles générales d'exploitation et de sûreté. Qui d'autre peut le faire mieux que celui qui conçoit ou exploite une installation complexe ? Ces règles ne deviennent des prescriptions de sûreté contraignantes qu'après avoir été discutées, complétées et validées par l'autorité de sûreté.

Cette particularité historique du nucléaire français mérite d'être rappelée. Elle diffère de la philosophie d'autres pays qui ont adopté une approche de sûreté top-down avec des procédures imposées d'en haut aux exploitants par une autorité nationale.

A Fukushima, les exploitants des réacteurs accidentés ne disposaient pas de tous les moyens ; ils ne possédaient même pas tous les dossiers de construction et les schémas de leur centrale, et ce n'est pas eux qui avaient défini les procédures de gestion de crise.

Certes, surviennent des cas accidentels exceptionnels non couverts par les procédures. En France, en cas d'accident grave sur une installation nucléaire, l'exploitant est seul responsable de la gestion de l'accident sur son site. Même s'il reste en liaison étroite avec les autres cellules de crise, préfectorale et nationale, il n'a pas, comme à Fukushima, à attendre un consensus décisionnel venant d'en haut, ni d'ordre à recevoir d'aucune autorité nationale ; il assume la responsabilité opérationnelle et légale de ses gestes de gestion de l'accident.

Notre ASN n'en joue pas moins un rôle essentiel. Elle est le gendarme. Elle garantit que les dispositifs et les pratiques de sûreté des exploitants sont proportionnés aux risques et mises en

œuvre, elle vérifie le respect des décrets d'autorisation d'exploitation et des limites de rejets dans l'environnement ; elle a le pouvoir de sanctionner un exploitant et de faire arrêter une installation.

La relation étroite entre exploitants et ASN est indispensable pour éviter deux écueils : l'excès de contrôles et l'insuffisance de contrôles. Et l'efficacité ne réside pas forcément dans la multiplication des contrôles, mais bien dans leur qualité et leur pertinence. Pour s'adapter sans cesse au but recherché, la sûreté, les deux acteurs disposent de deux outils efficaces : l'assurance qualité et le retour d'expérience.

C'est l'arrêté qualité-sûreté de 1984 qui a fait de notre industrie nucléaire un précurseur de cette organisation de maîtrise du risque, qui confère aux exploitants la responsabilité non seulement de proposer puis de mettre en œuvre les règles fondamentales de sûreté mais aussi d'en assurer le contrôle de premier niveau, l'ASN garantissant un second niveau d'assurance de leur bon respect ; les éventuelles redondances entre les deux niveaux de contrôle doivent être proportionnées aux risques et ajustées en fonction des écarts, le cas échéant, et de l'expérience.

Dans les domaines où le niveau de sûreté est désormais élevé, l'ASN a la possibilité de s'appuyer davantage sur les exploitants nucléaires et sur leur propre organisation d'assurance qualité afin de soulager ses propres tâches de routines pour mieux réaffecter des moyens aux nouveaux dossiers comme l'EPR et le grand carénage.

DEBAT DE SOCIETE, PROPOSITIONS, CONCLUSION

Est-il « raisonnable » (au sens du « reasonably » du principe ALARA) de continuer à dépenser sans compter et sans limite pour la sûreté nucléaire, si ce n'est, comme l'affirme Jacques Repussard uniquement parce qu'une poignée minoritaire d'« antinucléaires plaident le risque zéro, [...] pour accroître les coûts du nucléaire et rendre l'équation économique de la filière impossible ».

Lorsque le risque est maîtrisé, lorsqu'aucun accident de fonctionnement de nos installations nucléaires, ni de traitements de nos déchets, ni de transports radioactifs n'a eu d'impact sanitaire depuis plus de 40 ans, il n'y a évidemment pas de raison de faire un « chèque en blanc » à une autorité de sûreté qui certes fait remarquablement son travail mais à qui il manque aujourd'hui 2 mandats : (i) celui de fixer la limite au-delà de laquelle les dépenses de sûreté n'apportent plus de bénéfices raisonnables, et (ii) celui de fixer des seuils homogènes et cohérents entre les risques du nucléaire et ceux que l'on accepte dans les autres activités humaines.

Exemple de l'automobile : pourquoi tolérons-nous le chiffre de 4000 morts par an sur nos routes ? Alors que les constructeurs affirment être capables aujourd'hui de produire une voiture quasiment « zéro morts », comme pour le nucléaire. Ce n'est qu'une question de prix mais la majorité des automobilistes n'est pas prête à le payer.

Les exemples comme celui-ci abondent de cette capacité qu'a l'opinion à tolérer des risques, non pas acceptables (la mort est-elle jamais acceptable ?), mais raisonnables. On a déjà parlé des 1000 morts par an provoqués en France par les particules de charbon que nous envoyons à l'Allemagne. On pourrait aussi parler des 4000 décès par an dus aux maladies nosocomiales hospitalières. Ou encore des 15000 morts de la canicule de 2003. Pourquoi une telle incohérence dans notre rapport aux risques et aux dépenses qui permettraient de les réduire ?

Notre propos n'est pas de regretter les dépenses passées qui ont contribué à l'excellence de notre sûreté nucléaire aujourd'hui. Cette excellence doit être une fierté. Notre organisation de la sûreté nucléaire s'est améliorée, l'ASN s'émancipant des intérêts industriels, et des tutelles des ministères (industrie, santé, environnement) ; elle a inspiré la refonte du système de sûreté japonais après Fukushima ; elle inspire aujourd'hui les pays qui, nombreux, se lancent dans le nucléaire.

Mais le principe rassurant d'une « autorité indépendante » pose aussi la question d'un contre-pouvoir, qui soit légitime pour poser la question « la sûreté jusqu'où » et éviter le piège du « toujours

plus ». Nous sommes plusieurs à penser qu'il reste encore quelques étapes à franchir pour parachever la mise en place d'un système de maîtrise des risques qui soit indépendant, mais aussi objectif, efficace, équilibré et au service de tous les citoyens (et pas seulement d'intérêts financiers ou idéologiques de telle industrie ou de tel groupe de pression – soient-ils nucléaires, charbonniers, renouvelables, gaziers ou pétroliers ...).

Trois propositions pour conclure :

1. Faire confiance aux exploitants nucléaires, les femmes et les hommes responsables pour nous et devant nous de la sûreté de cette industrie. La confiance ne se décrète pas, il faut que l'ASN, plus qu'une entité administrative qui contraint et sanctionne, demeure cette expertise technique capable de s'appuyer sur les exploitants pour assurer la pertinence des règles de sûreté qu'ils proposent et pour assurer la surveillance du bon respect des règles retenues. L'expérience du passé (des incidents mais aussi des succès) doit permettre de simplifier et d'optimiser le présent pour mieux se consacrer à la sûreté de demain et aux nouveaux défis (« grand carénage », l'EPR et les futurs réacteurs).

2. Imposer, dans les missions de l'autorité de sûreté, une estimation systématique du rapport coût/bénéfice entre les dépenses de sûreté supplémentaires et le bénéfice sanitaire en vies économisées.

3. Inventer une super Autorité de Sûreté polyvalente chargée de contrôler toutes les activités à risque (chimiques, sanitaires, industriels, alimentaires ... et nucléaires), capable de fixer des normes objectives cohérentes et équilibrées entre tous les risques et de répartir les dépenses.

La sûreté nucléaire est l'affaire de tous, élus, citoyens, médias, et le débat de société est une forme nécessaire de contre-pouvoir. Il est temps d'avoir ce débat.

21 juin 2016